

Action socio-linguistique complémentaire du CIR

Financement

image not found or type unkr



Formation professionnelle continue
Actions sociolinguistiques
complémentaires (ASL)

N° de marché :DIAN-ASL

Organisme responsable et contact

ESAAC
--
05.56.45.57.50
esaac.diradj@orange.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Primo-arrivant

Sélection :

Dossier
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Primo-arrivant, réfugiés

Prérequis pédagogiques :

Primo-arrivant, réfugiés sans niveau spécifique un entretien de positionnement à l'arrivée. Orientation en fonction du niveau (débutants, intermédiaires ou avancés)
Prérequis en fonction du niveau d'entrée souhaité et du niveau d'atteinte visé

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Contenu et modalités d'organisation

Les Ateliers sociolinguistiques doivent permettre aux bénéficiaires : - de découvrir, d'explorer et de s'approprier les espaces publics et codes sociaux de l'environnement, - de favoriser leur mobilité en situation réelle et leur accès à la vie culturelle, - de développer leurs compétences dans la vie sociale (démarches auprès des services publics, accompagnement dans la scolarité de leurs enfants...) - d'acquérir des compétences de communication afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. - de mieux s'approprier leur environnement direct et de renforcer leur confiance en soi A savoir sur les ASL Dans les Ateliers sociolinguistique, différents ateliers thématiques (vie sociale et citoyenne, vie éducative, emploi...) sont proposés aux personnes pour répondre à leurs attentes. Ces ateliers viennent en complémentarité des formations linguistiques délivrée par l'OFII ou d'autres financeurs public.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **lundi, jeudi AM et mardi matin**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Gratuité de l'action (prise en charge par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education Nationale) Complémentarité avec d'autres formations linguistiques (formations linguistiques de l'OFII ou de type OEPRE)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00347078	du 03/01/2022 au 30/09/2025	PESSAC (33)	ESAAC		Non éligible	FPC